

SARL 2 XL EXPANSION
Société à responsabilité limitée
Capital : 37 000 €
Siège Social 180-188 Av. Eugene Donadéï
06700 SAINT LAURENT DU VAR
SIREN 421 297 011

PROCÈS-VERBAL D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 23 JUIN 2026

L'An deux mille vingt-six le 23 Juin à 14 heures, les associés de la SARL "2 XL EXPANSION" au capital de 37 000 €, divisé en 1000 parts sociales de 37.00 € chacune, dont le siège social est à Saint Laurent du Var (06700) 180-188 Av Eugène Donadéï, se sont réunis audit siège sur convocation de la gérance.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Thierry TEBOUL, Associé. Après avoir déclaré qu'il possède personnellement TROIS CENT CINQUANTE parts (350), il constate que sont présents :

- Monsieur Paul TEBOUL, propriétaire de 300 parts,
 - Mme Patricia COHEN, propriétaire de 350 parts
- Soit un total de parts de MILLE PARTS (1000).

L'ensemble des associés étant présent, le président constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié des parts sociales. Puis il rappelle à l'assemblée qu'il l'a réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- respect des dispositions statutaires ;
- rapport de gestion de la gérance sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
- examen et approbation des comptes de l'exercice écoulé ;
- affectation des résultats ;
- quitus à la gérance.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le double des lettres de convocation adressée à chaque associé ;
- la feuille de présence ;
- le bilan, le compte de résultat, l'annexe, de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ;
L'inventaire au 31 décembre 2025 ;
- le rapport de gestion ;
- le projet des résolutions soumises à l'assemblée.

Il indique que le projet des résolutions proposées, le rapport de gestion, ainsi que les documents comptables visés ci-dessus, ont été adressés aux associés en même temps que l'avis de convocation quinze jours avant la date de la présente assemblée, et que dans le même temps, l'inventaire a été mis à la disposition des associés au siège social.

Le président donne ensuite lecture du rapport de gestion. Cette lecture terminée, il ouvre la discussion.

Personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes découlant de l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et, notamment, de la mise à disposition des associés de l'inventaire soumis à leur approbation, pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par la gérance sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'assemblée approuve ce rapport, les comptes et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort du rapport et des comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 constate que ces comptes font ressortir une perte de **2 987.41 €**.

Il est décidé de porter cette perte de

- **2 987.41 €** au poste "Reports à Nouveau" dont le solde passe débiteur à 12 497.90 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

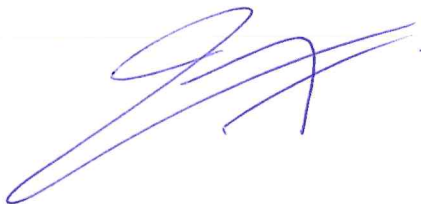
QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée donne quitus entier et sans réserve à Monsieur Thierry TEBOUL de sa gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée à 15 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture par les associés présents.



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
ACTIF CIRCULANT	Autres immobilisations corporelles						
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières						
	Total II						
	Stocks et en cours						
Comptes de Régularisation	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	2 812		2 812	2 465	347	14.09
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	138 568		138 568	141 903	3 335	2.35
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)						
	Total III	141 380		141 380	144 368	2 988	2.07
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	141 380		141 380	144 368	2 988	2.07

celui copié à l'original

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2025 12	Exercice N-1 31/12/2024 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :)	37 000	37 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	3 700	3 700		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées	113 178	113 178		
	Autres réserves				
	Report à nouveau	9 510	7 910	1 601	20.24
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	2 987	1 601	1 387	86.63
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	141 380	144 368	2 987	2.07
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (I)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		0	0	100.00
	Dettes fiscales et sociales				
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes				
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV		0	0	100.00
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	141 380	144 368	2 988	2.07

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

*certifié conforme
à l'original*

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2025 12			Exercice N-1 31/12/2024 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services							
Chiffre d'affaires NET							
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)							
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			2 927	1 541	1 387	90.00	
Impôts, taxes et versements assimilés			60	60			
Salaires et traitements							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements							
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			2 987	1 601	1 387	86.63	
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			2 987	1 601	1 387	86.63	
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

certifié conforme à l'original

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2025 12	31/12/2024 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 987	1 601	1 387	86.63
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII				
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)				
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)				
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	2 987	1 601	1 387	86.63
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	2 987	1 601	1 387	86.63

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

certifié conforme à l'original

Société SARL 2XL EPANSION

AVENUE EUGENE DONADEI

06700 ST LAURENT DU VAR

ANNEXE DU 01/01/2025 AU 31/12/2025

CABINET MACARIO CONSULTING

16 RUE JEAN CANAVESE

06100 NICE



ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Evaluation des matières et marchandises	X
Dépréciation des stocks et en cours	X
Evaluation des créances et des dettes	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Montant des engagements financiers	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Transferts de charges	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
PARTS SOCIALES	37.0000	1 000			1 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Charges à payer

Charges et produits constatés d'avance

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

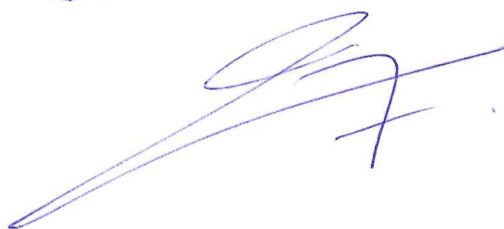
Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

certifié conforme à l'original

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'M' followed by a horizontal line and a vertical stroke.